



Règlement du jeu "La Roue des Surprises"

1. **Objet du jeu**

Le jeu "La Roue des Surprises" permet aux clients de notre magasin associatif de tenter leur chance pour gagner des réductions, des goodies, ou la prise en charge gratuite de leur SAV dans le cadre d'une réparation Hors Garantie, ou lors de l'achat d'un ou plusieurs appareils.

2. **Conditions de participation**

- Le jeu est ouvert à tous les clients du magasin.
- Chaque client a droit à une seule participation durant la durée de l'opération.
- Pour participer, le client doit acheter un ou plusieurs appareils.

3. **Déroulement du jeu**

- Après avoir effectué leur achat, les clients peuvent faire tourner la roue située dans le magasin.
- La roue comporte plusieurs sections avec les gains suivants : - 10 %, - 15 %, - 20 % de réduction et cases avec / prise en charge SAV offerte, des goodies (stylo, mètre ruban, support smartphone, magnet).

4. **Récompenses**

- Les réductions obtenues sont applicables immédiatement sur le montant total des appareils achetés.
- Les goodies sont remis directement au client après avoir fait tourner la roue.
- En cas de rupture de goodies, le client se verra octroyer une remise d'office de 5 % sur son achat, ou une prise en charge gratuite sur le SAV.

5. **Validité des réductions**

- Les réductions ne sont pas applicables sur les frais de livraison.
- Les réductions ne sont pas cumulables avec d'autres promotions en cours (Appareil Petit Electroménager portant l'étiquette « Prix Publique / Prix Envie »).
- Les réductions sont valables uniquement le jour de la participation et de l'achat.

6. **Responsabilité**

- Le magasin se réserve le droit de modifier ou d'annuler le jeu à tout moment sans préavis.
- En cas de litige, la décision du Magasin sera considérée comme finale.

7. **Acceptation du règlement**

- La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Le présent règlement est affiché en Magasin et sur notre site : auvergne.envie.org